



COMEDAF VI

PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DU BUREAU

YAOUNDE, CAMEROUN

17 AU 18 NOVEMBRE 2014

RAPPORT DE LA RÉUNION DES MINISTRES

I. INTRODUCTION

1. La première session extraordinaire du Bureau de la Conférence des Ministres de l'Education des Etats membres de l'Union africaine (COMEDAF VI) s'est tenue à Yaoundé, au Cameroun, du 17 au 18 novembre 2014. Conformément aux recommandations du Sommet de l'UA de Malabo 2014, le but de la réunion était de recueillir, auprès des **ministres** de chacune des cinq régions de l'Union Africaine, les candidatures à l'élection du Président et du Vice-Président du Conseil d'Administration de l'Université panafricaine (UPA), en vue de leur présentation à la réunion du Conseil exécutif **lors du** sommet de janvier 2015.
2. En prélude à la Conférence des Ministres qui s'est tenue le 18 novembre, une réunion préparatoire a rassemblé des Experts des États membres le 17 novembre.
3. Etaient représentés à la Conférence les Ministres des pays ci-après, membres du Bureau de la COMEDAF VI : le Cameroun, la Mauritanie et le Nigéria. La Tanzanie était représentée par un Expert délégué. L'Angola n'était pas représenté (voir liste en annexe).

II. SÉANCE D'OUVERTURE

4. La séance a commencé par l'exécution de l'hymne national de la République du Cameroun, suivie du mot d'ouverture du Commissaire en charge des Ressources humaines, des Sciences et de la Technologie (RHST) auprès de la Commission de l'Union Africaine (CUA), S.E. Dr. Martial De-Paul Ikounga, et des prestations culturelles de haute facture.
5. Dans son propos liminaire, le Commissaire RHST-CUA a exprimé son appréciation à l'endroit des ministres présents et des États membres représentés. Il a souligné qu'en référence aux décisions du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, la session extraordinaire avait pour seul objectif principal l'accélération de la mise en place des structures de gouvernance de l'UPA, notamment l'élection du Président et du Vice-président du Conseil d'Administration. Il a rappelé à l'attention des Ministres que la Deuxième Décennie de l'Education en Afrique arrive à son terme en fin 2015. **Dans cette perspective, la stratégie africaine pour l'Education doit être préparée et soumise au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine.** De même, les Etats membres se doivent de travailler ensemble pour la réalisation de la vision commune de l'Afrique inscrite dans l'Agenda 2063. Le Commissaire a en outre indiqué que le défaut de présentation des candidatures par les membres du Bureau de la COMEDAF VI aurait des conséquences négatives sur l'opérationnalisation de l'autonomie de l'UPA. Enfin, il a remercié la présidente de la COMEDAF VI pour son engagement personnel et celui du gouvernement du Cameroun en vue de la mise en œuvre effective des décisions du Sommet de Malabo relatives à la COMEDAF VI.
6. La présidente de la COMEDAF VI, par ailleurs hôte de la session extraordinaire et Ministre de l'Education de Base du Cameroun, S.E. Madame Youssouf Hadija Alim, a souhaité la bienvenue aux ministres membres du Bureau et apprécié leur participation effective aux assises. Elle a félicité le Commissaire RHST-CUA pour ses efforts en vue du suivi des recommandations prises lors de la COMEDAF VI et des décisions du Sommet de l'UA. Elle a souligné la nécessité de maintenir une communication soutenue entre la Commission et les ministres. Elle a invité ses homologues à jouer activement leur rôle en ce qui concerne la défense des positions africaines communes dans leurs régions géographiques

respectives. L'honorable ministre a également félicité le Commissaire pour tout le travail qu'il abat dans la réalisation du rêve de l'Université panafricaine, notamment au travers de la sortie des premiers diplômés prévue à l'Institut de l'UPA pour les Sciences, les Techniques et l'Innovation (PAUSTI, Nairobi), en novembre 2014. Elle a réitéré l'engagement du Cameroun à apporter tout le soutien promis à l'Institut pour la Gouvernance, les Humanités et les Sciences sociales (PAUGHSS, Université de Yaoundé II).

7. Le projet de programme de travail a été adopté sans amendement.

III. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA COMEDAF VI

8. Le Rapporteur de la COMEDAF VI, l'Honorable Mallam Ibrahim Shekarau Con, Ministre de l'Éducation du Nigéria, a d'abord tenu à exprimer son appréciation à l'endroit du pays hôte et de la Commission de l'UA pour la tenue de cette rencontre. Il a ensuite demandé au Commissaire RHST-CUA de bien vouloir présenter le rapport de la COMEDAF VI. Le Commissaire a rappelé que le rapport a déjà été soumis au Sommet de l'Union africaine qui s'est tenu à Malabo en juin 2014, et que le Sommet a approuvé ledit rapport ainsi que les recommandations et décisions stratégiques prises.

IV. EXPOSÉ SUR LA MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS DU SOMMET DE MALABO SUR LE RAPPORT DE LA COMEDAF VI

9. Le Commissaire RHST-CUA a présenté les décisions du Sommet de Malabo relatives au rapport de la COMEDAF VI. Il a exprimé son empressement à faciliter la mise en œuvre des décisions et invité chacun des membres du Bureau à en faire autant. Il a expliqué que le rôle de la Commission de l'Union Africaine a été de convoquer les États membres, de faciliter l'articulation de la vision et des priorités communes et d'initier l'élaboration de stratégies et de programmes-cadres au niveau continental. Les États membres, quant à eux, ont pour rôle d'en assurer la mise en œuvre effective, les Communautés économiques régionales (CER) devant non seulement contribuer à la domestication des cadres continentaux conformément aux priorités régionales, mais aussi contrôler leur mise en œuvre dans les États membres et rendre compte au niveau continental. En outre, le Commissaire a énuméré les actions déjà engagées par la CUA à cet effet. Il s'agit, entre autres, de la création du Panel de Haut Niveau pour le recrutement de cadres supérieurs de l'UPA, dont le Recteur, le Vice-Recteur et les directeurs des instituts. Le même Panel a également été mis à contribution pour l'examen des candidatures des États membres en vue de l'accueil du siège du Rectorat de l'UPA. D'autres actions ont été entreprises, notamment :

- a. La mise des décisions du Sommet à la disposition des États membres et des partenaires clés ;
- b. La préparation des notes conceptuelles, des termes de référence et des dispositifs de mise en œuvre des recommandations relatives à :
 - i. La coalition des partenaires au développement de l'éducation en Afrique ;
 - ii. L'évaluation à terme de la Deuxième Décennie de l'Éducation en Afrique ;
 - iii. L'étude sur la formation et les conditions de travail et de vie des enseignants dans les pays membres de l'Union Africaine ;
 - iv. La prise en compte des publications sur l'Histoire Générale de l'Afrique dans l'élaboration des programmes de master et de doctorat tant pour l'UPA que pour d'autres universités africaines.
- c. La concertation avec l'UNESCO en vue de l'évaluation à terme de la Deuxième Décennie de l'Éducation en Afrique et des objectifs de l'Éducation Pour Tous (EPT) en

conformité avec la Position commune africaine pour l'agenda de développement post-2015 et l'Agenda 2063. Dans cette perspective, la Conférence prévue à Kigali en février 2015 sera conjointement organisée par l'UNESCO et la Commission de l'Union Africaine.

10. Les ministres ont pris acte du rapport. Ils ont félicité le Commissaire pour les progrès accomplis et se sont engagés à apporter le soutien nécessaire.

V. EXPOSÉ SUR L'UNIVERSITÉ PANAFRICAINNE

11. Le Commissaire RHST-CUA a présenté un aperçu des avancées enregistrées dans la mise en œuvre de l'UPA. Il a informé le Bureau de la COMEDAF VI de la désignation de l'Afrique du Sud pour l'hébergement de l'Institut de l'UPA pour les Sciences de l'Espace. Il a passé la parole au Recteur a.i. de l'UPA pour la présentation de l'UPA.

Le Recteur a.i. a observé que le calendrier académique de l'UPA est en cours de rationalisation en vue de la promotion de l'unité de l'Université. Il a en outre informé les délégués de ce que le 24 novembre 2014, les 54 étudiants du PAUSTI se verront décerner des diplômes délivrés conjointement par l'UPA et l'Université d'accueil, à savoir l'Université Jomo Kenyatta pour l'Agriculture et la Technologie (JKUAT) de Nairobi. Il s'est félicité de l'excellence des résultats obtenus par ces étudiants. Parlant des effectifs de l'Université, le Recteur a.i. a relevé pour que les étudiants admis sont issus de 37 pays africains et que dans les derniers recrutements, un point d'honneur a été placé sur la participation accrue des candidats du sexe féminin, à savoir 111 étudiantes recrutées sur un total de 311.

12. Reprenant la parole, le Commissaire a souligné le rôle central de l'UPA en tant qu'outil de promotion des partenariats nécessaires à la réalisation des programmes communs de l'Afrique en matière de développement des ressources humaines, de sciences, de technologie, d'innovation et d'autonomisation des jeunes. À titre d'exemple, il a cité les liens de partenariat que la Commission crée entre l'UPA et d'autres réseaux universitaires dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie africaine pour la Science, la Technologie et l'Innovation (STISA-2024), ainsi que la promotion de l'employabilité des diplômés. Il a observé que l'UPA s'engage à proposer des solutions aux problèmes auxquels le continent fait face, notamment les problèmes d'Ebola, de concert avec les autres instituts de recherche. En outre il a noté que la première cohorte de diplômés de l'UPA constitue un point de repère symbolique, une réalisation qui démontre à suffisance que, grâce à l'engagement des États membres, l'Afrique peut atteindre les objectifs qu'elle se fixe.

13. Le Commissaire a annoncé que la Présidente de la Commission de l'Union Africaine présidera en personne la cérémonie de remise des diplômes à la première promotion diplômée de l'UPA.

14. En ce qui concerne l'hébergement des Instituts de l'UPA, le Commissaire a félicité tous les pays hôtes en les exhortant à diligenter la procédure de la mise à disposition de leurs contributions pour ce qui est des infrastructures propres à l'UPA.

15. Le Représentant du Bureau de l'Union africaine à Yaoundé a attiré l'attention des Ministres sur les défis de la gestion financière des étudiants de l'Institut par son bureau. Il a également exprimé la nécessité de réhabiliter le Centre Africain de Recherche et de Formation Phytosanitaire (CARFOP) en vue de continuer à former de nouvelles générations de jeunes

scientifiques africains sensibles aux questions dont la pertinence est avérée pour le développement du continent.

16. Le Commissaire a confirmé l'existence de nombreux défis dans la gestion de l'UPA. Il a réitéré la nécessité de prendre les dispositions nécessaires de toute urgence en vue de l'autonomisation effective de l'UPA, notamment par la mise en place des organes fondamentaux de gouvernance universitaire et le recrutement du personnel nécessaire, afin que cessent les contributions fondées systématiquement sur le volontariat.

17. La présidente de la COMEDAF VI a félicité le Commissaire pour les efforts accomplis et a souligné la nécessité d'accroître le nombre d'étudiants de sexe féminin qui frappent aux portes de l'UPA. Toutefois, elle a reconnu que les défis de gestion soulignés étaient caractéristiques de toute institution qui se trouve encore à ses débuts.

18. Lors des débats, les délégués ont félicité la Commission pour les progrès accomplis et ont exprimé leur soutien en vue du renforcement de la participation de leurs pays et leurs régions à l'UPA.

VI. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA RÉUNION DES EXPERTS DU BUREAU DE LA COMEDAF VI

19. Le Secrétaire permanent du Ministère de l'Éducation du Nigéria a présenté le rapport de la Réunion des Experts du Bureau de la COMEDAF VI.

20. La présidente de la COMEDAF VI a félicité les Experts pour le travail accompli. Elle a souligné l'urgente nécessité de recueillir les candidatures à l'élection du Président et du Vice-Président du Conseil d'Administration de l'UPA.

21. Les ministres ont pris acte du rapport.

VII. RECUEIL DES CANDIDATURES À L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UPA

22. Le Commissaire en charge des RHST de la CUA a informé les ministres du cadre juridique statutaire de l'élection du président et du vice-président de l'UPA. Il a insisté sur le caractère régional (et non pas national) des candidatures attendues. Il a aussi souligné le caractère urgent de la mise en place des structures de gouvernance de l'UPA, aux fins de doter cette dernière de l'autonomie nécessaire à son développement.

Il a en outre fait remarquer que le défaut de recueil des candidatures pendant la présente session extraordinaire du Bureau de la COMEDAF VI retarderait le processus d'au moins six mois, c'est-à-dire jusqu'à la tenue du Sommet de juin 2015.

23. Les ministres ont recueilli les noms et curriculum vitae des candidats identifiés par région ainsi qu'il suit :

- | | |
|-------------------------|--|
| a. Afrique centrale : | Dossier présenté ; |
| b. Afrique de l'Ouest : | Dossier présenté ; |
| c. Afrique du Nord : | Dossier présenté mais sera complété dans une semaine ; |
| d. Afrique australe : | Dossier non présenté ; |
| e. Afrique de l'Est : | Dossier présenté. |

24. Les dossiers de candidature présentés ont été recueillis, scellés et le procès-verbal de présentation a été signé.
25. Prenant acte de l'absence de la candidature de l'Afrique australe, les ministres ont demandé à la Commission de saisir l'Angola, représentant de l'Afrique australe, avec copies aux Ministres en charge de l'Education de tous les pays de la région, afin que la candidature de l'Afrique australe parvienne à la Commission au plus tard le 30 novembre 2014. Ils ont en outre recommandé qu'en cas de non-respect dudit délai, la Commission présente les candidatures recueillies à la réunion du Conseil Exécutif de janvier 2015.
26. Le Commissaire a exprimé sa gratitude à l'endroit des ministres.

VIII. DATE ET LIEU DE LA PREMIÈRE SESSION DU CTS-EST

27. Le Commissaire RHST-CUA a avisé les ministres sur l'hébergement des sessions du CTS, en expliquant que le siège de l'UA constitue le lieu par défaut de la tenue de ces réunions. Il a souligné quelques-unes des responsabilités liées à la tenue d'une réunion du Comité Technique Spécialisé (CTS). Le Commissaire a également informé les ministres de l'importance stratégique de l'année 2015, notamment en ce qui concerne les décisions à prendre en vue du nouveau cadre stratégique et programmatique de l'éducation en Afrique et en vue du rapport sur l'évaluation à terme de la Deuxième Décennie de l'Éducation en Afrique.

28. Aucun pays ne s'étant proposé pour accueillir la première réunion du CTS-EST, elle se tiendra à Addis-Abeba à la fin du mois d'avril 2015. La commission notifiera tous les Etats membres et demandera à ceux qui seraient encore intéressés de bien vouloir l'en informer au plus tard le 15 février 2015.

IX. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT DE LA RÉUNION DU BUREAU DE LA COMEDAF VI

29. Le Rapporteur de la COMEDAF VI, l'Honorable Mallam Ibrahim Shekarau Con, Ministre de l'Éducation du Nigéria, a présenté le rapport de la réunion du Bureau de la COMEDAF VI. Le rapport a été adopté après amendements.

X. SÉANCE DE CLÔTURE

30. Dans son allocution de clôture, le Ministre de l'Éducation de Base du Cameroun, S.E. Madame Youssouf Hadija Alim, a exprimé sa satisfaction concernant la participation aux travaux du Bureau.

31. Les participants ont remercié madame Youssouf Hadija Alim pour la bonne conduite des travaux et tous les efforts qu'elle déploie pour faire aboutir les projets de la COMEDAF.

32. Les participants ont adopté une motion de remerciement à S.E. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, pour son engagement en faveur de l'éducation en Afrique (voir la note en annexe).

33. Pour terminer l'hymne de l'UA a été chanté ainsi que celui du pays hôte.